

LECTURES

NOTES CRITIQUES

AGULHON Catherine, *Les formations du supérieur et l'emploi*. Note bibliographique.

La professionnalisation de l'enseignement supérieur n'est pas une nouveauté comme le rappellent les chercheurs dans le dossier thématique de ce numéro. Mais la création des licences professionnelles et le renversement de l'équilibre des effectifs entre les DEA et les DESS ou leurs quasi équivalents d'aujourd'hui, les Masters 2 « Recherche et Professionnel », interrogent sur les finalités de l'enseignement supérieur et les bienfaits ou les réussites de la professionnalisation des cursus. Tous les universitaires ne souscrivent pas à ces changements en profondeur des finalités de l'université. Ils estiment que leur fonction est la production et la transmission de savoirs et non la préparation à l'entrée dans la vie active. Mais, peut-on à la fois favoriser l'ouverture de l'institution au plus grand nombre (50 % d'une classe d'âge) et ignorer la principale raison de la poursuite de leurs études en université : trouver un emploi à la fois plus facilement et de meilleur niveau. Ils estiment que l'université doit leur donner les clés de cet accès ; elle doit favoriser un retour sur investissement. Le diplôme auquel ils accordent de la valeur doit être monnayable sur le marché du travail.

Contrôler les modes d'insertion à l'issue des formations n'est pas sans incidences non plus. Pour une partie des acteurs, c'est un verdict de la pertinence des cursus. Il devrait participer au rééquilibrage de l'offre, à la rénovation des contenus, à leur adaptation aux emplois. On est là dans une problématique qui pourrait rapidement devenir adéquationniste et autoritaire. Qui doit réguler cette offre ? À ce jour, les enseignants et les départements des universités ont une grande liberté d'action. Les enjeux des inflexions n'ont pas toujours partie liée avec la demande sociale ou économique de formation. Mais, celle-ci est-elle saisissable ? Ce débat est difficile à clore.

Toujours est-il que la mesure de l'insertion est pratiquée en France quasi systématiquement, depuis le milieu des années soixante-dix et la montée du chômage des jeunes, ce qui bien sûr n'est pas sans lien.

La DEP, le CEREQ et l'INSEE mènent ces enquêtes qui donnent aujourd'hui une vision diachronique. Les observatoires de la vie étudiante, créés dans chaque université depuis 1985, complètent ces informations.

Toutes ces enquêtes le confirment, plus les jeunes sont diplômés, plus ils échappent au chômage et à son corollaire la déqualification ou le déclassement. Ces résultats ont depuis vingt ans favorisé la prolongation de la scolarisation, provoquant une course-poursuite aux diplômes. Dès 1975, P. Bourdieu et J.-C. Passeron analysaient ces phénomènes et introduisaient une analyse en termes de déclassement et d'inflation des diplômes qui est encore valable aujourd'hui. M. Duru-Bellat parle de sur-éducation (2006). On le voit, les polémiques autour de l'éducation ne sont pas faciles à réduire tant la « lutte des places » fait rage dans un contexte de pénurie d'emplois.

La professionnalisation des études permet-elle une « bonne insertion » ? Y a-t-il des différences significatives selon les niveaux (bac+2, +3, +5), selon les disciplines, selon les diplômes ou selon les institutions ? D'autres caractéristiques des jeunes viennent se greffer sur ces premiers indicateurs comme l'ont attesté de nombreuses recherches récentes. L'âge, le sexe, l'origine sociale ou ethnique sont des variables discriminantes à tous les niveaux. On embauche de préférence un jeune homme français de souche, inscrit dans un réseau social valorisant et utile (Agulhon, 1997). De plus, tous les secteurs d'activité n'ont pas les mêmes pratiques de recrutement. Tertiaires ou industriels, publics ou privés, à finalité sociale ou productive, les marchés du travail se segmentent et fonctionnent sur des critères différenciés (Rose, 1998). Il n'existe pas un marché du travail des jeunes, au contraire, ils sont en concurrence avec d'autres catégories sur ces marchés singuliers et segmentés.

Alors qu'en est-il de l'insertion à l'issue de l'enseignement supérieur ? Nous nous appuyons sur les enquêtes du CEREQ pour éclairer cette question, et en particulier sur les enquêtes « Génération » 1998 et 2001 qui rendent compte des modalités d'insertion et des trajectoires des jeunes trois et cinq ans après leur sortie de l'institution scolaire. Taux du chômage, durée du chômage, nombre et qualité des emplois sont passés au crible pour affiner les résultats. Un ouvrage récent, *Quelles formations, pour quels emplois ?* de Giret, Lopez, Rose (2005) (1) donne encore des indications complémentaires par catégorie de jeunes.

Globalement les niveaux de formation restent discriminants en 1998 comme en 2001 (Rose, 2005), mais obtenir un diplôme l'est aussi. Aux niveaux V, IV et III, les

1 - J'ai effectué une recension de cet ouvrage in *Économie et Sociétés*, n° 4, 2006.

spécialités industrielles sont performantes, quand paradoxalement les emplois tertiaires croissent plus vite. Il est question ici de l'équilibre entre offre et demande.

Dans l'enseignement supérieur, les formations professionnelles (bac+3, bac+5) débouchent plus souvent sur un emploi stable qui satisfait les jeunes. Mais, il faut tout de suite nuancer ce propos du fait que ces formations sont plus souvent sélectives. Comme le rappelle J.-F. Giret (2005), les licences professionnelles et les masters professionnels ont des politiques de régulation des flux et de sélection de leurs candidats. Les licences professionnelles rassemblent moins de 10 % des jeunes formés en licence, les masters professionnels 60 000 jeunes. La rareté étant un facteur d'insertion, la satisfaction des jeunes s'explique aisément. De plus, cette sélection renvoie automatiquement à des stratégies individuelles qui comprennent information, projet et mobilisation.

La professionnalisation n'est cependant pas banalisée dans l'enseignement supérieur, même si elle l'est dans les IUT et les STS qui favorisent une bonne insertion. Et la question du devenir des jeunes sortant après un DEUG (surtout sans diplôme) mobilise les acteurs politiques. Selon l'enquête « Génération 98 » (*Bref-Cereq*, 2003), un jeune titulaire d'un DEUG est plus souvent au chômage ou obtient une moindre rémunération qu'un jeune titulaire d'un DUT ou d'un BTS, mais aussi d'un bac professionnel. De plus, un jeune titulaire d'un bac pro ou technologique qui sort sans diplôme d'un DEUG a entre 12 et 14 % de chance d'être au chômage (quel rapport avec ce qui précède? La proportion de chômage est-elle plus forte chez les DEUG sans diplôme venant d'un bac général?).

Deux autres *Bref-Cereq* confirment les hiérarchies des diplômes face à l'insertion, les diplômés des écoles d'ingénieurs gagnent sur tous les facteurs face aux jeunes sortant de l'université, qu'ils soient thésards ou diplômés d'un DESS. Le chômage, le type de contrat (CDI) et le salaire de ces derniers les placent dans une position subordonnée.

Situation trois ans après la sortie de formation en 2001

Diplômes	Taux de chômage %	Emploi CDD %	Salaire net mensuel €
Thésards	7	24	1 980
Ingénieurs	2	8	2 100
DESS	5	23	1 730

Source : *Bref-Cereq*, n° 220, juin 2005

Mais si l'on compare les sortants de troisième cycle à ceux de second cycle, les premiers sont gagnants.

Situation trois ans après la sortie de formation en 2001

Diplômes	Taux de chômage %	Emploi CDD %	Salaire net mensuel €
Bac+2	7	66	1 300
2 ^e cycle	9	76	1 470
3 ^e cycle	10	85	1 950

Source : *Bref-Cereq*, n° 222, septembre 2005 (2)

Que sait-on de plus sur l'impact de la professionnalisation ? Selon J.-F. Giret et S. Moullet (2005), les jeunes sortant de formations professionnelles universitaires connaissent moins souvent le chômage de première insertion (la moitié des jeunes de DESS pour un tiers de ceux de DEA n'y sont pas confrontés), moins souvent encore dans les formations industrielles que tertiaires (déjà décidément efficaces à tous les niveaux). Un jeune de BTS industriel trouvera plus rapidement un emploi que celui qui sort d'un DEA de sciences exactes ou plus encore d'un DEUG. Mais sortir avec un DESS augmente de 86 % les chances d'obtenir un emploi stable (CDI) sur un BTS. Sur un troisième indicateur d'importance, le type d'emploi occupé, les disparités sont encore importantes. La probabilité d'occuper un emploi en rapport avec sa formation croît selon le niveau du bac+2 au bac+5 et selon la spécialité. Plus fréquente dans les spécialités industrielles et scientifiques, elle sera moindre dans le tertiaire et les sciences humaines. Mais, elle sera plus faible après une formation de DESS de sciences humaines qu'elle ne l'est avec un BTS tertiaire.

168

Si l'insertion offre des disparités, qu'en est-il trois ans après quand la transition professionnelle s'achève et que les jeunes se stabilisent dans l'emploi. Quelle concordance formation-emploi à cette échéance ? L'analyse des données de l'enquête « Génération 98 » nous donne encore quelques éléments de réponse. Les résultats corroborent ceux des premières insertions. Globalement comme aux autres niveaux de formation, 50 % des jeunes ont un emploi correspondant à leur formation. Ce rapport s'élève pour les BTS et les DUT (60 %), se réduit légèrement pour les DEA et les DESS, et plus encore pour les maîtrises et les licences. Quant aux sortants au niveau DEUG, 15 % ont un emploi en lien avec leur formation. La spécialité joue aussi pour distinguer les jeunes, toutes les spécialités tertiaires n'ont pas la même efficacité, tous les DESS non plus.

2 - Ces moyennes cachent des disparités qui relèvent des caractéristiques des formations et des individus.

Mais la concordance n'est pas forcément le meilleur critère pour garantir la qualité de l'emploi, car le spectre des emplois auxquels les jeunes sortant de formations généralistes peuvent prétendre est plus large. L'inadéquation n'est donc pas inévitablement un signe de dégradation de l'insertion. En revanche, le déclassement peut se combiner avec la concordance et inversement. Pourtant, les diplômes professionnels (BTS, DUT ou DESS), mais aussi le DEA protègent mieux du déclassement que les licences ou les maîtrises, et, une fois encore, les formations industrielles plus que les formations tertiaires.

J.-F. Giret et S. Moullet nous proposent une conclusion nuancée que nous reprendrons ici. Les variables qui interviennent dans l'insertion et la stabilisation dans l'emploi sont multiples, elles brouillent la perception d'une hiérarchie nette entre niveaux, entre spécialités et entre les jeunes. Les repères et références d'appréciations de l'insertion et de l'emploi ne peuvent être suffisamment normés pour entériner une hiérarchie des formations. Globalement, l'insertion à l'issue de l'enseignement supérieur est meilleure que celle intervenant à l'issue du secondaire, on s'en doute, mais l'opposition entre formations professionnelles et formations généralistes se combine avec d'autres partitions qui l'atténuent.

Catherine AGULHON
Paris V (Cerlis)

Bibliographie

- AGULHON C. (2005). « Les relations formaton-emploi. Un serpent de mer », *Questions vives*, n° 6, Université de Provence,
- CADET J.-P. *et al.* (2006). « Les multiples incidences de la formation initiale en début de carrière », *Bref-Cereq*, n° 231.
- GIRET J.-F. (2005). « De la thèse à l'emploi », *Bref-Cereq*, n° 220.
- GIRET J.-F., LOPEZ A., ROSE J. (2005). *Des formations pour quels emplois?* Paris : Éditions La Découverte.
- GIRET J.-F., MOULLET S. (2005). « L'adéquation formation-emploi après les filières professionnelles de l'enseignement supérieur », in *Quelles formations pour quels emplois?* Paris : Éditions La Découverte.
- ROSE J. (2005). « Les "effets de la formation initiale" sur l'insertion », *Bref-Cereq*, n° 222.
- THOMAS G. (2003). « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur », *Bref-Cereq*, n° 200.